

## LE PARADOXE DE L'INEGALITE EN BELGIQUE

Un résumé des résultats du projet BELSPO B2/191/P3/BE-PARADIS (2020-2024)

Janvier 2025

---

L'inégalité des revenus en Belgique s'est-elle accrue au cours des dernières décennies ? Si vous posez cette question à l'homme ou à la femme de la rue, il y a de fortes chances qu'il ou elle vous réponde par l'affirmative. La perception générale est que, également en Belgique, l'inégalité augmente. Pourtant, il n'y a guère de preuves scientifiques à ce sujet et les statistiques officielles sur l'inégalité en Belgique, telles que publiées par l'OCDE ou EUROSTAT, contredisent ce sentiment. Cette contradiction entre la perception et les chiffres objectifs a été le point de départ d'une étude approfondie sur l'évolution de l'inégalité en Belgique : *The Belgian Paradox of Inequality Studies (BE-PARADIS)*.

Dans la première partie de l'étude, l'évolution de l'inégalité des revenus est soigneusement cartographiée et expliquée sur la base de sources de données existantes et fréquemment utilisées. Il s'agit d'enquêtes sur les revenus, menées auprès d'un échantillon représentatif de la population belge. En raison des changements méthodologiques intervenus au fil du temps, il n'est pas facile de broser un tableau cohérent de l'évolution depuis la première enquête en 1985. Toutefois, un **examen approfondi des données existantes** confirme que l'inégalité des revenus en Belgique est faible par rapport à d'autres pays riches et qu'elle ne s'accroît pas.

Cette tendance stable à l'inégalité est le résultat de deux "forces" qui s'opposent. D'une part, les changements sociodémographiques, tels que le vieillissement, la réduction de la taille des familles et l'élévation du niveau d'éducation, ont exercé une pression à la hausse sur le niveau d'inégalité. Mais ces pressions à la hausse ont été plus que neutralisées par des changements au niveau des impôts et des allocations sociales.

Mais les enquêtes sur les revenus ont leurs limites. Si les revenus du travail sont bien pris en compte, les revenus de la propriété restent largement sous le radar. De plus, les personnes aisées ont tendance à moins participer à ces enquêtes sur les revenus. Pour mieux cerner les inégalités de revenus, d'autres sources de données ont donc été exploitées : des enquêtes sur le patrimoine (et les revenus du patrimoine), les déclarations fiscales et les comptes nationaux.

Cette vision beaucoup plus large modifie radicalement le tableau brossé précédemment. **L'inégalité des revenus** n'est pas seulement **plus élevée** que ne le montrent les enquêtes classiques, elle est aussi **moins stable** que ce que l'on pensait jusqu'à présent. La tendance à la baisse observée jusqu'en 2010 environ s'interrompt et, depuis la crise financière, les inégalités de revenus sont en hausse en Belgique. Contrairement aux États-Unis, mais aussi à certains pays européens comme l'Allemagne, l'explication pour la Belgique ne réside pas dans l'augmentation de l'inégalité des revenus du travail. **L'augmentation des inégalités s'explique par les revenus de la propriété**. Tout d'abord, depuis 2010, les revenus de la propriété ont augmenté davantage que le revenu national. De plus, l'inégalité au sein de ces revenus du patrimoine a également fortement augmenté. Cela s'explique par le fait que les intérêts sur les actifs à revenu fixe ont fondu depuis 2010, alors que d'autres revenus du capital tels que les dividendes - qui sont beaucoup plus inégalement répartis - et les bénéfices non distribués, ont continué d'augmenter.

La deuxième partie du projet de recherche tente d'expliquer le paradoxe plutôt par la divergence qui existe entre ce que les gens entendent par le mot "inégalité" et l'interprétation qui en est faite dans les études économiques et les rapports officiels sur l'inégalité.

La récente crise énergétique a certainement alimenté la perception selon laquelle l'**inflation** accroît l'inégalité du pouvoir d'achat entre les ménages. L'étude montre que cela est vrai pour cette hausse de prix spécifique (en 2021-2022), mais fait deux mises en garde importantes. Premièrement, le facteur le plus important pour les effets redistributifs des changements des prix, n'est pas le fait d'être riche ou pauvre, mais plutôt la grande hétérogénéité dans les habitudes de dépenses. Deuxièmement, cette conclusion sur les effets redistributifs de l'inflation en 2021-22 ne s'applique pas aux augmentations de prix sur une période plus longue. Celles-ci ont parfois accru les inégalités, mais les ont aussi parfois réduites.

**Les prix du logement** font également souvent l'objet de débats publics. Pourtant, l'inégalité des prix du logement semble être relativement faible et assez stable. Cependant, la localisation du logement est cruciale pour l'**accès aux biens publics**, tels que les écoles et les hôpitaux. L'étude a cartographié pour la première fois l'inégalité dans l'accès à ces biens publics, et elle est plus élevée que l'inégalité des revenus. Il en va de même pour les facteurs autres que le revenu, qui contribuent à déterminer le **bien-être**, tels que la **santé** ou la **répartition au sein des ménages**. Si ces facteurs sont inclus dans l'analyse, l'inégalité est plus élevée que si l'on ne considère que le revenu disponible du ménage. Mais cette vision plus large n'a pas d'impact sur l'évolution dans le temps : les inégalités de bien-être restent stables.

Enfin, l'**inégalité entre les générations** a été étudiée. Dans le débat public, on a l'impression que les jeunes seraient moins bien lotis que les générations précédentes et qu'ils auraient plus de difficultés à devenir propriétaire, par exemple. Cette recherche plaide en faveur d'une comparaison appropriée des générations, c'est-à-dire au même moment du cycle de vie. Dans ce cas, il y a, encore aujourd'hui, peu de preuves de ce sentiment. Le revenu des jeunes d'aujourd'hui est certainement plus élevé que celui des générations plus anciennes lorsque celles-ci sont entrées sur le marché du travail. L'achat d'un logement n'a pas non plus été reporté à un moment ultérieur du cycle de vie.